



Comment le CSTB accompagne les PME dans l'innovation

Le Relais Métisse® : Isolant en coton recyclé



Lucie CONTET

L'entreprise

Le Relais Métisse® est un établissement secondaire de l'entreprise Le Relais. Il est en charge de la gamme de produit Métisse®, isolants à base de textiles. Le Relais est leader français dans la collecte, le tri et la valorisation des textiles. C'est aussi un réseau d'entreprises qui agit pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Membre d'Emmaüs France et de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire (IRFS), il a inventé un modèle d'entreprise innovant, l'entreprise à but socio-économique, qui place son développement au service de l'être humain.

> www.lerelais.org
> www.isolantmetisse.com

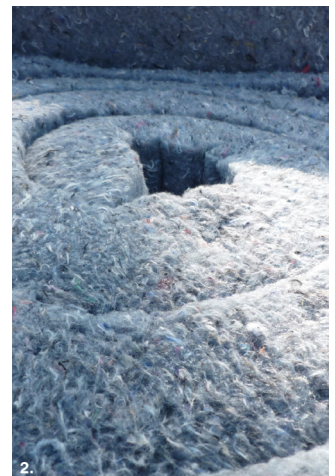
Le procédé et son innovation

Métisse® est une gamme d'isolation thermique et acoustique pour le bâtiment fabriquée par Le Relais. Isolant bio-sourcé, conçu à partir de coton recyclé, Métisse® constitue une solution de recyclage innovante pour les textiles en coton collectés par Le Relais. Une fois triés selon leurs matières, les textiles non ré-utilisables en l'état sont défibrés puis transformés pour constituer des laines d'isolation. Une fibre polyester très stable et neutre est ensuite utilisée comme liant entre les fibres. Le Relais donne ainsi une seconde vie à une matière première de qualité – le coton – dont les propriétés isolantes sont reconnues. Métisse® est un produit innovant car disponible en panneau, rouleau et flocon ; il est adapté à l'utilisation dans le bâtiment, notamment grâce aux traitements spécifiques anti-feu. C'est une solution respectueuse de la santé et de l'environnement.

Témoignage

Lucie CONTET, responsable
Le Relais Métisse®

« La mise sur le marché du produit a eu lieu en 2007 après 3 années de recherche, caractérisation et développement industriel et nous avons commencé notre collaboration avec le CSTB en 2008 par une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) pour laquelle nous avons bénéficié d'une aide financière de notre région. Nous avons déjà caractérisé et posé le produit pendant deux ans et l'ATEX a été réalisée sans difficulté en quatre mois. Aucun précédent n'existait sur ce type de produit et ce n'était pas facile de savoir où nous allions vraiment. La particularité des produits bio-sourcés, c'est qu'ils se doivent d'être irréprochables en termes de qualité sanitaire >>>



Lucie CONTET

“Le sésame du CSTB est nécessaire, sans évaluation technique, le produit n’a pas la crédibilité qui lui permet de prendre sa place sur le marché.”

>>> et environnementale tout en étant performants. C’est la première fois que le textile en coton majoritaire est employé en isolation thermique intérieure dans le monde du bâtiment. Il était déjà largement utilisé pour l’automobile (isolation acoustique). Nous avons lancé une procédure d’Avis Technique qui nous a pris 18 mois. Nous avons réalisé l’Avis Technique pour deux méthodes de pose, en toiture et sur murs. Une certification Acermi est aujourd’hui en cours. Le dossier a été totalement internalisé, nous ne souhaitons pas passer par un expert extérieur car c’est nous qui avons la meilleure connaissance de notre produit. L’accompagnement par le CSTB était de

qualité, notre instructrice était très professionnelle, compétente et à notre écoute. La démarche était complexe et assez longue mais formatrice. Un λ de 0,039 a récompensé nos efforts. Nous avons d’ailleurs à la suite obtenu l’Agrément Technique Européen. Le coût de ces procédures est très important, surtout pour une PME, c’est pourquoi il serait souhaitable de réduire le coût et les délais en simplifiant les procédures. Car le sésame du CSTB est nécessaire, sans évaluation technique, le produit n’a pas la crédibilité qui lui permet de prendre sa place sur le marché. Le CSTB est un passage obligé, c’est pourquoi c’est important qu’il soit l’allié de l’entrepreneur. »

1. Espace multi-accueil de la ville de Calonne-Ricouart comprenant une halte-garderie, une école primaire, une bibliothèque et une salle de quartier.
2. Usine de production de Billy Berclau (62).



SIÈGE SOCIAL

84, AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2
TÉL. (33) 01 64 68 82 82 | FAX (33) 01 60 05 70 37 | www.cstb.fr

CSTB
le futur en construction